Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Recu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022



ID: 038-213800063-20221212-DELIB73D_2022-BF



COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie

BIDOLI, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER,

Sophie BATTARD, Jean-Luc MOLLARD, Carin THEYS, Nathalie HAILLEZ, Fabienne LEBE

Pouvoirs: Martine KOHLY, pouvoir à Patrick MOLLARD

Ludovic BRISE, pouvoir à Sidney REBBOAH Célien PARISI, pouvoir à Jean-Luc MOLLARD

Absents: Yannick BOVICS, Aadel BEN MOHAMED, Valentin MAZET-ROUX, Béatrice BON

DELIBERATION N° 73/2022 - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Madame Rachel SAUREL, Adjointe au Maire en charge des Ressources, de l'optimisation de la gestion et de la modernisation de l'action publique, présente une proposition de décision modificative N° 2 du budget communal pour intégrer le montant de la subvention notifiée par le Département pour l'aide aux travaux de voirie à la suite des intempéries de décembre 2021 , inscrire des travaux d'éclairage public permettant des gains énergétiques et ajuster des crédits en fonctionnement pour faire face notamment à l'augmentation des coûts de l'énergie .

Elle précise que cette décision modificative a fait l'objet d'un examen en commission finances le 01 décembre 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

 ADOPTE la décision modificative n° 2 au budget 2022 de la Commune telle que présentée cidessous :

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022

SLOW

ID: 038-213800063-20221212-DELIB73D_2022-BF

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
Chap. 011 - Charges à caractère général		24 500 00 6		
60621 - combustibles		24 500,00 €		
60622- carburants		7 000,00 €		
60622- carburants		4 500,00 €		
614- charges locatives		13 000,00 €		
Chap 75- Autres produits de gestion courante				24 500,00 €
752- Revenus des immeubles				24 500,00 €
SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT		24 500,00 €		24 500,00 €
EQUILIBRE de la SECTION	24 500,00 €		24 500,00 €	
INVESTISSEMENT				
Chap 21 Immobilisations corporelles		40 000,00 €		
21538-Autres réseaux		40 000,00 €		
Chap 020 - dépenses imprévues		22 892,00 €		
Chap 13 -Subventions d'investissement				80 668,00 €
Opération 13 reconstruction route du Chaney -1323- Subventions Département				80 668,00 €
1323-Remboursement subvention sécurisation église		17 776,00 €		
SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT		80 668,00 €		80 668,00 €
EQUILIBRE de la SECTION	80 668,00 €		80 668,00 €	

Cette délibération est adoptée à la majorité, moins 4 abstentions (Jean-Luc MOLLARD, Carin THEYS, Célien PARISI, Fabienne LEBE)

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme Le Maire

Sidney REBBOAH